



Reporters sans frontières et RCTV: Désinformation et mensonges

Par [Salim Lamrani](#)

Mondialisation.ca, 25 juin 2007

25 juin 2007

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#)

Le non renouvellement de la concession d'une durée de 20 ans de la chaîne privée vénézuélienne *RCTV*, arrivée à son terme le 27 mai 2007, a suscité une extraordinaire hystérie médiatique au niveau international. Pendant plusieurs semaines, la presse du monde entier s'est focalisée sur un évènement banal qui d'ailleurs passe inaperçu quand il survient dans les autres pays de la planète. Elle a transformé une décision administrative tout à fait régulière et légitime en un attentat contre la liberté de la presse. Reporters sans frontières a évidemment participé à cette campagne internationale de désinformation en publiant, le 5 juin 2007, un rapport hautement tendancieux sur *RCTV* (1).

Fermeture de *RCTV* et hégémonie médiatique ?

RSF intitule son dossier « *Fermeture de Radio Caracas Television : la consolidation d'une hégémonie médiatique* ». L'organisation donne d'emblée le ton en distillant deux mensonges en une seule phrase. Tout d'abord, *RCTV* n'a pas été fermée et peut continuer d'émettre via le câble ou le satellite. Le spectre radioélectrique étant par définition limité, le gouvernement vénézuélien a décidé de ne pas renouveler le contrat à la chaîne et d'accorder ainsi l'espace libéré à une autre chaîne afin de démocratiser les médias. Donc, contrairement à ce qu'affirme RSF, *RCTV* ne « *cesse [pas] d'émettre (2)* ».

La seconde contre-vérité réside dans l'expression « *hégémonie médiatique* ». Avec ce titre, RSF voudrait faire croire au lecteur que les autorités vénézuéliennes contrôlent les médias et disposent quasiment d'un monopole dans ce secteur. Pour convaincre l'opinion publique, Robert Ménard, le secrétaire général de l'organisation, répète inlassablement la même maxime à la presse : « *Chávez détient une position hégémonique sur les moyens de communication (3)* ». Or, la réalité est tout autre. Au Venezuela, 80% des chaînes de télévision ouverte et des radios appartiennent au secteur privé. Pour ce qui est de la télévision par câble et par satellite, qui est relativement bien développée dans le pays, elle est presque entièrement contrôlée par des fonds privés. Au niveau de la presse écrite, les 118 journaux nationaux et régionaux qui circulent dans le pays sont également contrôlés par le secteur privé. Il existe effectivement une « *hégémonie médiatique* », mais elle est entièrement le fait des groupes économiques et financiers privés (4).

Décision arbitraire du Président Hugo Chávez ?

RSF certifie que la décision a été prise « *sur ordre du président Hugo Chávez* », et assure

qu'elle est illégale car, selon elle, il faut une « *condamnation judiciaire [...] pour refuser à la chaîne le droit d'émettre pendant les vingt prochaines années* ». Là encore, RSF a recours à un double mensonge. En effet, la décision est parfaitement légale, respectueuse des normes internationales et légitime. Comme dans la plupart des pays du monde, le spectre des ondes hertziennes appartient l'Etat et est destiné à promouvoir l'intérêt public. De plus, l'article 156 de la Constitution vénézuélienne ainsi que l'article 108 de la Loi organique des télécommunications donnent au gouvernement le pouvoir de réguler l'accès à cet espace. Il n'est aucunement question de « *condamnation judiciaire* » comme le prétend RSF. Enfin, RCTV a toujours le « *droit d'émettre* » via câble ou satellite (5).

D'ailleurs, ce n'est pas Hugo Chávez qui a décidé du non renouvellement de la concession mais la Commission nationale des télécommunications du Venezuela. La concession de RCTV n'a pas été renouvelée pour plusieurs raisons bien précises. Tout d'abord, le gouvernement souhaite procéder à un rééquilibrage entre chaînes publiques et chaînes privées. Ensuite, RCTV n'a pas respecté ses obligations et son cahier des charges. Un seul exemple édifiant : entre juin et décembre 2006, les autorités ont recensé pas moins de 652 infractions de la part de RCTV. La chaîne a également dénigré de manière systématique la politique du gouvernement et a incité à plusieurs reprises la population à la violence et à la rupture de l'ordre constitutionnel. La participation avérée de RCTV dans le coup d'Etat du 11 avril 2002 ainsi que son comportement putschiste ont été des facteurs non négligeables dans la prise de décision. RCTV avait notamment participé au sabotage pétrolier de décembre 2002 qui avait coûté près de 20 milliards de dollars à l'économie nationale (6).

RSF affirme à ce sujet que RCTV est simplement « *accusée* » d'avoir participé au coup d'Etat, alors que les preuves et les témoignages sont accablants. Le très conservateur journal français *Le Figaro* rappelle que « *pendant des années, la chaîne a ouvertement conspiré contre le président en place en relayant des appels à renverser le régime* ». *Le Figaro* souligne également que lors du coup d'Etat, la chaîne « *annonçait qu'Hugo Chávez avait démissionné* », suivant ainsi le plan établi les putschistes, et avait même reconnu Pedro Carmona comme président intérimaire (7).

Suite au retour du président Chávez, RCTV avait interdit à ses journalistes de diffuser une quelconque information à ce sujet et se bornait à diffuser des dessins animés. Le responsable de production de la chaîne, Andrés Izarra, opposé au putsch, avait aussitôt démissionné pour ne pas se rendre complice du coup de force. Lors d'un témoignage à l'Assemblée nationale, Izarra avait indiqué que le jour du coup d'Etat et les jours suivants il avait reçu l'ordre formel de Marcel Granier, le président de RCTV, de « *ne transmettre aucune information sur Chávez, ses partisans, ses ministres ou n'importe quelle autre personne qui pourrait être en relation avec lui* (8) ».

Le conservateur *Los Angeles Times* retrace également l'itinéraire de RCTV depuis l'élection de Hugo Chávez à la présidence de la République en 1998 et souligne qu'elle s'était donnée pour mission de « *renverser le président démocratiquement élu* ». Après le coup d'Etat, « *RCTV a basculé ouvertement dans la sédition [et a] diffusé des images truquées pour faire croire que les partisans de Chávez étaient à l'origine des morts et des blessés* ». Le journal rappelle que Marcel Granier s'était rendu au Palais présidentiel pour faire allégeance au « *dictateur Pedro Carmona qui venait d'abolir la Cour suprême, l'Assemblée nationale et la Constitution* ». Puis le *LA Times* conclut : « *Granier et les autres ne doivent pas être*

considérés comme des martyrs de la liberté d'expression » mais comme des putschistes (9). D'ailleurs, Granier a fait une déclaration éloquente à RSF au sujet du coup d'Etat : *« Je veux bien admettre que je n'étais pas mécontent de voir partir Hugo Chávez (10) »*. Comment pouvait-il être *« mécontent »* puisqu'il avait activement participé à son renversement ?

A l'évidence, en soutenant et en participant ouvertement à la rupture de l'ordre constitutionnel en avril 2002, *RCTV* ne se souciait pas de l'intérêt public. De plus, il n'est guère nécessaire de rappeler que si une chaîne de télévision française ou de n'importe quel autre pays du monde s'avisait d'adopter un comportement similaire à celui de *RCTV*, elle ne durerait pas 24 heures et ses dirigeants se retrouveraient immédiatement en prison. Pour sa part, le journal étasunien *Houston Chronicle* notait que *« les actions de RCTV n'auraient pas duré plus de quelques minutes »* aux Etats-Unis (11).

Pourquoi RSF veut-elle faire croire à l'opinion publique que la culpabilité de *RCTV* est encore sujette à discussion ? Tout simplement parce que Robert Ménard et son organisation avaient eux-mêmes soutenu le coup d'Etat d'avril 2002. Est-il besoin de rappeler la déclaration publiée par RSF le 12 avril 2002 ? :

« Reclus dans le palais présidentiel, Hugo Chávez a signé sa démission dans la nuit, sous la pression de l'armée. Il a ensuite été conduit au fort de Tiuna, la principale base militaire de Caracas, où il est détenu. Immédiatement après, Pedro Carmona, le président de Fedecámaras, a annoncé qu'il dirigerait un nouveau gouvernement de transition. Il a affirmé que son nom faisait l'objet d'un « consensus » de la société civile vénézuélienne et du commandement des forces armées (12) ».

Décision impopulaire ?

L'entité parisienne déclare également que les *« opposants (nombreux) et partisans (plus rares) »* avaient simultanément défilé à Caracas pour appuyer la décision du gouvernement ou la répudier. Ici, RSF n'hésite aucunement à mentir de manière éhontée. Les manifestations d'opposants qui ont eu lieu en signe de protestation n'ont réuni que quelques milliers de personnes. Par contre, les manifestations de soutien qui se sont déroulées dans la capitale à l'image de celles du 27 mai et du 2 juin 2007 ont été impressionnantes. En effet, des centaines de milliers de citoyens avaient défilé dans les rues de Caracas, montrant leur soutien à Hugo Chávez (13). Dans quel but RSF manipule-t-elle cette réalité ?

RSF reprend également les sondages réalisés par *RCTV* et l'opposition pour démontrer l'impopularité de la décision, en leur accordant un crédit entier et adoptant ainsi une position ouvertement partisane. Le ministre de l'Intérieur et de la Justice, Pedro Carreño, a répondu de manière cinglante à cette allégation : *« la liberté d'expression n'est pas celle de l'empire, ni celle de Reporters sans frontières, ni celle de la Société interaméricaine de presse (SIP), ni celle de l'oligarchie, mais celle du peuple qui aujourd'hui est sorti dans la rue (14) »*.

RSF évoque *« une fermeture désavouée par l'opinion et la communauté internationale »* et cite pêle-mêle une résolution du Parlement européen adoptée le 24 mai 2007, et *« plusieurs gouvernements ou Parlements latino-américains, du Brésil au Mexique en passant par le Chili, et même de son homologue et allié bolivien Evo Morales »*. RSF veut donner

l'impression d'une unanimité mondiale contre Hugo Chávez alors que la réalité est totalement différente. De tout le continent américain, c'est-à-dire sur près de 25 nations, seuls trois organes parlementaires (Brésil, Chili, Nicaragua) se sont prononcés contre le non renouvellement de la concession et seul le président costaricien Oscar Arias a émis une déclaration défavorable. Le reste du continent, en commençant par Evo Morales, s'est soit prononcé en faveur du gouvernement de Chávez (Bolivie, Cuba, Nicaragua), soit a signalé qu'il s'agissait d'une mesure administrative qui ne regardait que le Venezuela et ne souhaitait pas s'immiscer dans les affaires internes de la nation. Comme on le voit, RSF est experte dans le domaine de la désinformation (15).

Pour ce qui est de la résolution du Parlement européen, elle a été effectivement adoptée le 24 mai 2007, mais seulement par 43 des 784 députés européens, c'est-à-dire à peine 5,4% des parlementaires. Cette résolution a été unanimement rejetée par 741 députés pour son caractère politisé et surtout parce qu'elle représentait une inacceptable ingérence dans les affaires internes d'un pays souverain. La plupart d'entre eux ont refusé de participer au vote et ont quitté l'hémicycle. Quant à l'OEA et à la Commission interaméricaine des droits de l'homme, elles n'ont émis aucune condamnation, contrairement à ce qu'avance RSF, mais simplement des recommandations d'ordre général sur la liberté de la presse (16).

Les autres manipulations de RSF

RSF assure également que « *les demandes de rendez-vous avec des membres du gouvernement et des représentants de médias publics ou progouvernementaux sont restées sans réponse. Aussi éloquent que les propos des personnes rencontrées, ce silence tend à confirmer que l'affaire RCTV ne se limite pas à une simple mesure administrative* ». Pourtant, le gouvernement a réitéré à maintes reprises n'avoir reçu aucune demande de rendez-vous de la part de RCTV. En promouvant le point de vue de Marcel Granier, RSF fait montre une nouvelle fois de son côté partisan et stigmatise le gouvernement démocratique d'Hugo Chávez en le qualifiant de « *régime politique particulier qu'on appelle le 'chavisme'* ». Ici, on est loin du thème de la « *liberté d'expression* ». Ménard se place dans une situation d'opposition politique et idéologique en caricaturant délibérément le gouvernement vénézuélien. Le terme « *chavisme* » est en effet souvent utilisé de manière péjorative par l'opposition (17).

RSF conclut son rapport par une contre-vérité manifeste, mettant en garde contre « *l'hégémonie médiatique* » du président. Il est nécessaire d'être précis à ce sujet. Pour la bande VHF, en 2000, il y avait 19 chaînes de télévision privées et 1 publique. En 2006, le chiffre est passé à 20 chaînes privées contre une seule chaîne publique. Depuis le 28 mai 2007, il y a 19 chaînes privées et deux chaînes publiques, *Venezolana de Televisión* et *TVes* qui remplace RCTV sur les ondes hertziennes. Pour la bande UHF, en 2000, il y avait 28 chaînes privées et deux chaînes publiques. En 2006, il y avait 44 chaînes privées et 6 publiques. Au niveau des radios, pour les ondes AM, en 2000 et 2006, il y avait 36 radios publiques contre 143 radios privées. Pour les ondes FM, il y avait 3 radios publiques contre 365 radios privées en 2000. En 2006, le chiffre est passé à 440 radios privées et 10 radios publiques. Comme on le voit, RSF affabule (18).

« *RCTV diffuserait de la pornographie* », déclare RSF, utilisant le conditionnel pour suggérer qu'un doute subsiste sur cette accusation. Pourtant, la chaîne a été condamnée à plusieurs reprises par le Tribunal Suprême en 1981 et en 2006 pour avoir diffusé des scènes pornographiques à des horaires de grande écoute. Désormais, RSF remet en cause les

décisions de la plus haute autorité judiciaire du pays (19). De plus, il convient de rappeler que *RCTV* est la chaîne qui a été la plus sanctionnée (six fois) dans l'histoire du Venezuela pour violations de la loi, et une seule fois sous le gouvernement de Chávez (20).

RSF accuse même le Tribunal suprême, qui a ordonné la mise à disposition des équipements de *RCTV* à la nouvelle chaîne *TVes*, de vouloir « *compromettre la présence de la chaîne du lion sur le câble* ». Ici, la maladresse de Ménard le pousse même à dévoiler à l'opinion publique qu'en réalité *RCTV* ne disparaît pas. En fait, le Tribunal suprême a simplement ordonné la cession temporaire des émetteurs afin d'assurer la continuité du service public. De plus, cette décision ne compromet nullement les possibilités de la chaîne d'émettre par câble, comme l'ont affirmé publiquement les principales entreprises de ce domaine (21).

Pour RSF, *Televen* et *Venevisión*, deux des principales chaînes privées, qui ont adopté une position plus rationnelle à l'égard du gouvernement et qui depuis 2004 ont cessé de lancer des appels à l'insurrection et au renversement du gouvernement – tout en restant dans l'opposition comme le montrent aisément leurs programmes –, sont entre les mains du président Chávez. Même chose pour le quotidien national privé *Últimas Noticias*. Pour qu'ils soient qualifiés de médias d'opposition par RSF, sans doute faudrait-il que ces médias continuent à dénigrer le gouvernement, à manipuler l'information, à déstabiliser la nation et à lancer des appels au meurtre contre Chávez comme l'ont fait *RCTV* et *Globovisión* en mai 2007. RSF fait preuve d'une vision manichéenne : soit les médias sont contre Chávez, soit ils sont à sa botte (22).

RSF affirme que « *Hugo Chávez n'a cure du droit international* ». Cette accusation est complètement gratuite. En effet, RSF est incapable de citer un seul cas de violation du droit international qu'aurait commis le gouvernement bolivarien. L'organisation certifie également que de nombreux « *recours [de RCTV ont été] reçus favorablement à [...] la Cour interaméricaine des droits de l'homme* ». En réalité, ladite Cour a accepté d'étudier un seul recours le 25 mai 2007 et ne s'est toujours pas prononcée à ce sujet (23).

« *Hugo Chávez veut pour 2008 une réforme constitutionnelle qui lui permettrait d'être réélu indéfiniment* », signale le rapport qui présente cette volonté comme un grand danger pour la démocratie. RSF a-t-elle oublié que dans la plupart des pays occidentaux, dont la France, la réélection illimitée est une réalité constitutionnelle ? Pourquoi RSF se prononce-t-elle sur des aspects de politique interne alors qu'elle affirme être uniquement intéressée par la « *liberté de la presse* » et être « *apolitique* (24) » ?

« *Un contrôle total de l'État, du gouvernement, des forces armées. Pas d'adversaire au Parlement, l'opposition ayant boycotté le scrutin législatif de 2005. Un parti dominant quasi unique. Vingt-deux gouverneurs d'État (sur vingt-quatre) entièrement dévoués. Et bientôt, une société civile pratiquement sous cloche* ». Voici le constat alarmiste de RSF. « *Un parti dominant quasi unique* », vitupère RSF, alors qu'il existe plus d'une dizaine de partis politiques au Venezuela. Sans doute qu'en France, l'État, le gouvernement et les forces armées sont contrôlés par l'opposition. Quant au Parlement et aux postes de gouverneur, RSF remettrait-elle en cause le choix démocratique des électeurs vénézuéliens ? Et la société civile se limite-t-elle à l'opposition de plus en plus marginale ? Ou bien concerne-t-elle l'ensemble de la population ? Reprenant la rhétorique de l'opposition qui a subi plus de 10 déroutés électorales consécutives depuis 1998, RSF prétend fallacieusement que Chávez contrôle toutes les institutions du pays, dans le but de faire passer le gouvernement le plus

démocratique de l'Amérique latine pour un régime autoritaire. Du reste, ces considérations n'ont strictement rien à voir avec la « *liberté de la presse* (25) ».

L'organisation parisienne s'en prend également à l'avocate Eva Golinger. Son crime ? Avoir révélé au grand jour le nom de tous les journalistes vénézuéliens financés par les Etats-Unis par le biais de la USAID, et où « *figure notamment le correspondant de Reporters sans frontières* », comme le reconnaît le rapport rédigé par Ménard (26).

RSF assure également que le président Chávez est conseillé par plusieurs personnalités mondiales pour la réforme constitutionnelle et cite, entre autres, l'Argentin Norberto Ceresole. Le seul problème est que Ceresole est décédé en 2003 d'un infarctus du myocarde. Ces grossières erreurs factuelles montrent le peu de crédit du rapport de l'organisation (27).

RSF s'est forgée son opinion sur la réalité médiatique vénézuélienne après seulement cinq jours de présence dans le pays, « *du 24 au 28 mai 2007* », et après s'être entretenue uniquement avec des journalistes et patrons de presse de l'opposition. Son objectif de départ était très clair : transformer une décision administrative commune à tous les pays du monde en un acte de censure et d'atteinte à la liberté de la presse. Comment l'organisation parisienne peut-elle prétendre faire preuve d'impartialité et de sérieux avec de telles pratiques (28) ?

Pourquoi RSF ne s'est-elle pas indignée contre le non renouvellement de la concession de la chaîne de télévision espagnole *TV Laciana* en 2004, de la chaîne *TV Católica* en 2005 et de la chaîne *Tele-Asturias* en 2006 ? Pourquoi RSF ne s'est-elle pas mobilisée contre le non renouvellement de la concession des chaînes britanniques *One TV*, *Actionworld* et *StarDate TV 24* en 2006, ou de *Look for Love 2* en 2007 ? Pourquoi Robert Ménard ne s'est-il pas rendu au Pérou pour enquêter sur la fermeture de deux chaînes de télévision en 2007, ou au Salvador quand le gouvernement a décidé de révoquer la concession de la chaîne *Salvador Network* en 2003 ? Pourquoi RSF est-elle restée impassible quand le Canada n'a pas procédé au renouvellement de la concession de la chaîne *Country Music Television (CMT)* en 1999 ? Pourquoi RSF a-t-elle passé sous silence la révocation de la concession des chaînes étasuniennes *Daily Digest* en 1998 et *FCC Yanks Trinity License* en 1999 (29) ?

Cette indignation à géométrie variable démontre clairement que le cas ordinaire de *RCTV* n'est qu'un prétexte pour RSF afin de stigmatiser Hugo Chávez et continuer sa guerre de désinformation contre un gouvernement démocratique et populaire. Quand à la liberté d'expression, toute personne ayant passé 24 heures au Venezuela ne peut que s'étonner du ton acerbe et fanatique des chaînes d'opposition à l'égard du gouvernement. Affirmer le contraire serait un extraordinaire acte de mauvaise foi.

Le véritable rôle de RSF n'est pas de défendre la liberté de la presse comme elle le prétend, mais de promouvoir les intérêts politiques et économiques des entités qui la financent. Parmi celles-ci se trouve le gouvernement des Etats-Unis, qui arrose généreusement l'organisation parisienne par le biais la Fondation nationale pour la démocratie (*National Endowment for Democracy*), organisation que le journal le plus important du monde, le *New York Times*, qualifie d'officine écran de la CIA (30).

Notes

1 *Reporters sans frontières*, « Fermeture de Radio Caracas Television : la consolidation d'une hégémonie médiatique », 5 juin 2007. www.rsf.org/img/doc/rapport_rctv_fr.doc (site consulté le 6 juin 2007).

2 *Ibid.* ; Libro Blanco de RCTV, « Mitos y hechos sobre Radio Caracas Televisión », *Cuba Debate*, 30 mai 2007.

3 *L'Express*, « Chávez bâillonne la dernière chaîne d'opposition », 29 mai 2007.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*

6 *Ibid.* Pour les 652 infractions voir Jean-Luc Mélanchon, « Où va la bonne conscience anti-chaviste », 26 mai 2007, www.jean-luc-melanchon.fr (site consulté le 30 mai 2007). Pour le sabotage pétrolier voir *Agencia Bolivariana de Noticias*, « No aceptaremos comportamientos antidemocráticos de la oposición », 3 novembre 2006.

7 Lamia Oulalou, « Chávez bâillonne la télé d'opposition », *Le Figaro*, 26 mai 2007.

8 Eva Golinger, *El código Chávez* (La Havane: Editorial de Ciencias Sociales, 2005), p. 125.

9 Bart Jones, « Hugo Chávez Versus RCTV », *Los Angeles Times*, 30 mai 2007.

10 *Reporters sans frontières*, « Fermeture de Radio Caracas Television : la consolidation d'une hégémonie médiatique », *op. cit.*

11 Bart Jones, « Chávez As Castro ? It's Not That Simple In Venezuela », *Houston Chronicle*, 7 février 2007.

12 *Reporters sans frontières*, « Un journaliste a été tué, trois autres ont été blessés et cinq chaînes de télévision brièvement suspendues », 12 avril 2002. www.rsf.org/article.php3?id_article=1109 (site consulté le 13 novembre 2006).

13 *Reporters sans frontières*, « Fermeture de Radio Caracas Television : la consolidation d'une hégémonie médiatique », *op. cit.* ; *Agencia Bolivariana de Noticias*, « Hoy el pueblo demostró que está movilizado en apoyo a la revolución », 2 juin 2007.

14 *Ibid.*

15 *Reporters sans frontières*, « Fermeture de Radio Caracas Television : la consolidation d'une hégémonie médiatique », *op. cit.*

16 *El Nuevo Herald*, « Legisladores de EEUU y Europa condenan cierre de RCTV », 25 mai 2007.

17 *Reporters sans frontières*, « Fermeture de Radio Caracas Television : la consolidation d'une hégémonie médiatique », *op. cit.*

18 *Ibid.* ; *Telesur*, « Informe RSF 'Cierre de Radio Caracas Television. La consolidación de una mentira mediática a través de 39 embustes », 7 juin 2007.

19 *Telesur*, « Informe RSF 'Cierre de Radio Caracas Television. La consolidación de una

mentira mediática a través de 39 embustes », *op. cit.*

20 *Agencia Bolivariana de Noticias*, « RCTV ha sido el canal más sancionado en Venezuela », 29 mars 2007.

21 *Reporters sans frontières*, « Fermeture de Radio Caracas Television : la consolidation d'une hégémonie médiatique », *op. cit.*

22 *Ibid.*

23 *Ibid.* ; Néstor Ikeda, « CIDH pide a Chávez proteger libertad de expresión », *Associated Press*, 25 mai 2007.

24 *Reporters sans frontières*, « Fermeture de Radio Caracas Television : la consolidation d'une hégémonie médiatique », *op. cit.*

25 *Ibid.*

26 *Ibid.*

27 *Ibid.* ; *Telesur*, « Informe RSF 'Cierre de Radio Caracas Television. La consolidación de una mentira mediática a través de 39 embustes », *op. cit.*

28 *Reporters sans frontières*, « Fermeture de Radio Caracas Television : la consolidation d'une hégémonie médiatique », *op. cit.*

29 Jean-Luc Mélançon, « Où va la bonne conscience anti-chaviste », *op. cit.*

30 Robert Ménard, « Forum de discussion avec Robert Ménard », *Le Nouvel Observateur*, 18 avril 2005. www.nouvelobs.com/forum/archives/forum_284.html (site consulté le 22 avril 2005) ; John M. Broder, « Political Meddling by Outsiders : Not New for U.S. », *The New York Times*, 31 mars 1997, p. 1.

Salim Lamrani est enseignant, écrivain et journaliste français, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis. Il a notamment publié Washington contre Cuba (Pantin : Le Temps des Cerises, 2005), Cuba face à l'Empire (Genève : Timeli, 2006) et Fidel Castro, Cuba et les Etats-Unis (Pantin : Le Temps des Cerises, 2006).

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Salim Lamrani](#), Mondialisation.ca, 2007

Articles Par : [Salim Lamrani](#)

A propos :

Docteur ès Etudes Ibériques et Latino-américaines de l'Université Paris IV-Sorbonne, Salim Lamrani est Maître de conférences à l'Université de La Réunion, et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les

Etats-Unis. Son nouvel ouvrage s'intitule Fidel Castro, héros des déshérités, Paris, Editions Estrella, 2016. Préface d'Ignacio Ramonet. Contact : lamranisalim@yahoo.fr ; Salim.Lamrani@univ-reunion.fr Page Facebook : <https://www.facebook.com/SalimLamraniOfficiel>

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca